



Rentrée scolaire
2022/2023

Services Périscolaire et Restauration Scolaire

Qui fait quoi ?



Les services assurés par la commune :

- RESTAURANT SCOLAIRE
(Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)
- PERISCOLAIRE DU MATIN
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7h30 à 8h30)
- PERISCOLAIRE DU SOIR
(Lundi, Mardi, Jeudi de 16h10 à 18h30 et Vendredi de 16h10 à 18h)



Les services assurés par la communauté de communes :



- Crèche Multi-Accueil

50A rue Joseph Desvignes
Contact : 04 74 97 70 44
Mail : gavroche@balconsdudauphine.fr



- Centre de Loisirs à Creys-Mepieu

26 rue de la Rapine (sous la mairie)
Contact : 06 24 95 37 52
Mail : justine.pontal@balconsdudauphiné.fr

- MERCREDI
- Vacances scolaires.



Pour avoir accès aux services Municipaux :

Dossier COMPLET à retourner en Mairie
AVANT le 20 Juin comprenant :

- Fiche de renseignements nominative (à compléter & signer)
- Règlement intérieur
- Fiche d'inscription valable pour :
 - le restaurant scolaire
 - le périscolaire
 - l'arrêt de bus (*Attention : demander le titre auprès du pack Rentrée*)

A compléter même si l'enfant n'utilise qu'occasionnellement l'un ou plusieurs de ces services, sans cela il ne pourra être accepté !

Inscriptions:

Les réservations sont à effectuer au + tard 2 jours avant - avant 23h59 (*) pour la cantine et la garderie en ligne sur un « portail famille » : www.logicielcantine.fr/creysmepieu

(*) hors WE et jours fériés !! La réservation du Lundi doit être effectuée AVANT le jeudi 23h59.

Avant le jeudi minuit pour le lundi

Avant le vendredi minuit pour le mardi

Avant le lundi minuit pour le jeudi

Avant le mardi minuit pour le vendredi

En dehors de ce délai, toute absence doit être signalée, avant 9h, au secrétariat de mairie par SMS : 07 87 20 07 44.



Prépaiement en ligne

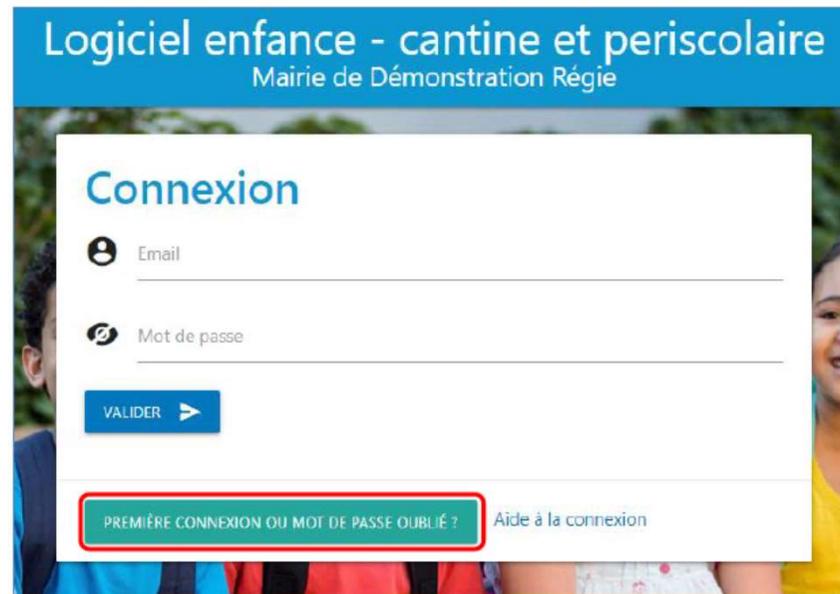
Règlement A RESERVATION des prestations :

- PERISCOLAIRE DU MATIN
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7h30 à 8h30)
- REPAS
- PERISCOLAIRE DU SOIR
(Lundi, Mardi, Jeudi de 16h10 à 18h30 et Vendredi de 16h10 à 18h)

Mode d'emploi



1. Se connecter
(possible lorsque le dossier complet est validé par la mairie - MAIS PAS AVANT LE 20 JUILLET)
2. Connexion : Pour la 1^{ère} connexion cliquez sur « Première connexion ou Mot de Passe oublié »



3. Renseignez votre mail et valider



The screenshot shows a web form titled "Nouveau mot de passe". Below the title, it says "Veuillez saisir votre adresse mail pour obtenir votre lien de génération de mot de passe". There is a text input field labeled "Email" with a red border. Below the field is a blue button labeled "VALIDER" with a right-pointing arrow. At the bottom left of the form, there is a link labeled "RETOUR".

4. Vous recevez un mail pour créer votre Mot de Passe
Attention ! Valable 24 h – Si votre mail met du temps à arriver, vérifiez vos Spams



The screenshot shows an email titled "Demande de nouveau mot de passe". The body of the email says "Bonjour," followed by "Vous avez demandé à créer votre nouveau mot de passe." and "Vous pouvez modifier pendant 24h votre mot de passe en cliquant sur le bouton ci-dessous :". There is a blue button labeled "Créer le mot de passe". Below the button is a long, blue, truncated URL. At the bottom, it says "Merci:" and "© 2014. Tous droits réservés. Nous vous remercions de ne pas abandonner." and "30 Oct 14".

5. Votre mot de passe créé vous êtes redirigé sur la page de connexion :
Renseignez :
- Votre identifiant (adresse mail)
- Votre mot de passe
- Validez

6. Réservez les prestations souhaitées : RDV sur le bandeau - onglet « Réservations »



7. Vous avez la possibilité d'effectuer des pré-réservations. Attention ! Ces dernières ne sont pas visibles par la mairie... **Si les cases s'affichent en bleu => Votre réservation N'EST PAS effective !** Pensez à **valider** chaque panier en bas de page.
8. **VALIDATION** => vous êtes redirigé sur l'espace de paiement.

Pour régler vos prestations : 2 possibilités.

1. **En ligne par carte bleue** : lorsque vous effectuez vos réservations sur le logiciel, après validation le logiciel vous redirige sur l'espace de paiement par CB - Lorsque le règlement est accepté => Vous recevez un ticket de paiement.
NB : Toutes vos factures restent accessibles dans votre espace



2. **En chèque** (à l'ordre de *Restaurant Scolaire - périscolaire de Creys Mèpieu*) ou **espèces** (avec l'appoint) en mairie de Creys Mèpieu pendant les heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h30.

ATTENTION :

- Plus de règlement au Trésor Public
- Indispensable **d'anticiper** si vous réglez en mairie => Il faut que votre règlement soit enregistré puis que vous procédiez à l'inscription en ligne

- Accès à votre Espace Famille :

Mise à jour de vos données personnelles et Fiches sanitaires de votre / vos enfant(s) en cours d'année

=> Contactez la mairie

Accueil Famille Enfants Questionnaires Réservations Présences Factures Mot de Passe Documents Contact Aide Quitter

Responsables Légaux Autres Responsables

Quotient familial : 0

N° Allocataire CAF/MSA :

AUDAR Corine AUDAR Marc

Premier responsable

Identité

Civilité : Père Mère Tuteur
 M. Mme Mlle M. et Mme M. ou Mme

Nom (*) : AUDAR

Prénom (*) : Corine

Né le : 04 - Avril - 1978

A :

Marié(e) Divorcé(e)
 Séparé(e) Vie Maritale
 Remarié(e) Veuf(ve)
 Célibataire Pacsé(e)

Autorité Parentale : Oui Non Non renseigné

Précisez ci-dessous si cette personne doit être contactée en cas d'urgence et/ou si elle est autorisée à prendre l'enfant à la sortie :

	Urgence	Sortie
Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cloé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lisa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Coordonnées Adresse de Facturation

Mode de Paiement : --

Adresse (*) : 1 cité kerdral

Code postal (*) : 22300 Voir les villes

Ville (*) : BEG LEGUER SERVEL

Téléphone Domicile : 02 96 39 28 17

Portable :
Profession :
Employeur :
Téléphone Bureau :
Téléphone Employeur :
E-mail :
Divers :

Attention !

- Inscription dernière minute ou oubli de validation : Acceptation de votre enfant sous réserve de possibilité mais majoration du prix du repas à 8,24 €
- RAPPEL : Les prestations cantine et Périscolaire sont des SERVICES non obligatoires.
En cas de non respect du règlement ou non règlement des factures de régulation => BLOQUAGE DES INSCRIPTIONS et REFUS de l'enfant.

Infos à noter

Votre enfant est malade ?

- Prévenir l'École
+
- La Mairie AVANT 9 h par SMS si l'enfant est inscrit : au restaurant scolaire et/ou en Péricolaire
Conseil : Enregistrez tous les numéros qui peuvent vous être utiles dans votre téléphone (École / Mairie / Péricolaire...)

Infos Diverses :

- Aucun enfant ne pourra sortir de la cantine sans la signature d'une décharge par la ou les personnes autorisées à le récupérer
- Sorties Scolaires : pique-nique fourni si repas réservé.
- Péricolaire :
 - Les enfants ne seront pas remis à une personne non autorisée sur les listes – Pensez à rajouter des personnes si elles ne sont pas inscrites en début d'année (prévoir des papiers d'identité)
 - Pensez au goûter pour le Péricolaire du soir
 - Apportez une gourde ou un gobelet au nom de votre enfant
- Possibilité de refus d'inscription des enfants n'ayant pas acquis l'apprentissage de la propreté,
- Bus :
Attention ! Veillez à être présent à l'heure à l'arrêt - En cas de doute => Inscription Péricolaire conseillée...
- Livret d'Accueil :
 - Tous les services et toutes les modalités liés à la vie scolaire sont résumés dans « le Guide scolaire 2022/2023 »
 - Téléchargeable sur le site de la commune : <http://www.creys-mepieu.com>

Les Maternelles : Organisation

- Prise en charge des maternelles dans les classes par le personnel communal selon les listes d'inscription
- Descente au restaurant scolaire
- Passage aux toilettes, lavage de mains
- Installation et service à table dans une salle spécifique

Rappel pour tous :

- Le personnel n'est pas habilité à administrer des médicaments – demander des traitements en 2 prises journalières

